

délégations intéressées par cette démarche devenue urgente en raison du caractère critique des questions de fond dont nous sommes saisis, et que je vais maintenant aborder.

Si nous faisons un tour d'horizon des affaires mondiales en cette année du quarantième anniversaire, nous constatons que c'est en matière de contrôle des armements et de désarmement que les perspectives sont les plus sombres. Force nous est de reconnaître que le processus multilatéral de contrôle des armements n'a débouché sur aucun accord de fond pendant la première moitié de la Deuxième Décennie du Désarmement. Il n'y a eu d'accord de fond ni à la Conférence du désarmement à Genève, ni aux négociations de Vienne sur une réduction mutuelle et équilibrée des forces, ni à la Conférence de Stockholm sur la confiance, la sécurité et le désarmement en Europe.

Mais je ne suis pas venu ici pour faire un constat d'échec. Au contraire, j'offre l'encouragement et le soutien du Canada pour l'instauration d'un climat de confiance nécessaire à la conclusion d'accords en matière de désarmement. Quelle que soit notre frustration, notre détermination de construire un système mondial de sécurité fondé sur une diminution plutôt que sur une augmentation des stocks d'armes ne doit jamais fléchir. Si un plus haut degré de volonté politique est nécessaire, manifestons cette volonté politique, particulièrement à l'aube de l'année 1986, qui a été proclamée Année internationale de la paix.

Dans le processus complexe du contrôle des armements et du désarmement, il faut établir clairement les priorités.

En premier lieu, le Canada accorde une importance prioritaire à des réductions substantielles et vérifiables des arsenaux actuels d'armes nucléaires. La seule façon concrète de progresser consiste à réduire progressivement le niveau des armements tout en préservant la stabilité de l'équilibre à chaque étape de la réduction. C'est pourquoi nous appuyons pleinement les négociations bilatérales entre les États-Unis et l'Union soviétique qui se déroulent à Genève. La rencontre au sommet entre le président Reagan et le secrétaire général Gorbachev, dans moins de deux mois, constitue une occasion de baliser l'avenir et de prendre des mesures concrètes afin de lever l'impasse en matière de désarmement.

En deuxième lieu, la mise au point d'un traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires reste, pour le Canada, un objectif fondamental. Nous avons pour but la cessation de tous les essais nucléaires.

Troisièmement, la conclusion, dans un bref délai, d'un traité sur les armes chimiques est maintenant à la portée de la Conférence du désarmement.

Quatrièmement, la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique est maintenant à l'ordre du jour de la communauté internationale.

Les objectifs à atteindre dans le domaine des mesures de contrôle des armements et du désarmement sont donc bien clairs. Le Document final de la Première session extraordinaire consacrée au désarmement, en 1978, devrait continuer de nous servir de guide. Le consensus remarquable atteint par la